

224C0776
FR0000077570-DIV13

31 mai 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

MICROPOLE
(Euronext Growth Paris)

Le 30 mai 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que Talan Holding envisage de déposer sur les actions de la société MICROPOLE¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MICROPOLE sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par les société MICROPOLE et Talan Holding le 30 mai 2024.